

COMMISSION DE DISCIPLINE

PV N° 005DU 02/01/2024

Membres Présents MM : MESSAOUDI Mohamed - HALIMI Ahmed

Ordre du Jour

-Etude du Courrier

-Traitement des Affaires

TRAITEMENT DES AFFAIRES DISCIPLINAIRES

DIVISION HONNEUR « SG A »

Affaire n°028/ Match : OSO Ouargla / USMO Ouargla (Sen) du 13/12/2023

Joueurs Avertis

Nom Prénoms	N° Licences	Clubs	Sanctions
-DOUIB Achraf	J-0173	OSO	Jeu Dangereux
-HAMDAOUI Abdelkrim	J-0133	OSO	Jeu Dangereux
-DJELMOUDI Fares	J-0828	USMO	Jeu Dangereux
-DJOUADI Khalil	J-0836	USMO	Anti Jeu

Affaire n°029/ Match : CMB El Bour/NRBHBA H/B/Abdallah (Sen) du 19/12/2023

Joueurs Avertis

Nom Prénoms	N° Licences	Clubs	Sanctions
-KHOULDI Ahmed Yacine	J-0428	CMB	Jeu Dangereux
-AMIRAT Azzedine	J-0147	NRBHBA	Jeu Dangereux

Affaire n°030/ Match : GCHM Hassi Messaoud / CMC Chott (Sen) du 30/12/2023

Joueurs Avertis

Nom Prénoms	N° Licences	Clubs	Sanctions
-MENAOU Oussama	J-0071	GCHM	Anti Jeu
-MEHIRI Azzouz	J-0560	GCHM	Jeu Dangereux
-BELIEL Lakhdar	J-0007	GCHM	Jeu Dangereux
-MILOUDI Tayeb Yahia	J-0345	GCHM	Jeu Dangereux
-ZEKRAOUI Abdelatif	J-0344	GCHM	Jeu Dangereux
-MOKHBI Mahdi	J-0468	CMC	Anti Jeu
-OUMAYA Youcef	J-0472	CMC	Jeu Dangereux
-GUATOCHE Fares	J-0475	CMC	Jeu Dangereux
-SADOUKI Laid	J-0474	CMC	Jeu Dangereux

Amendes Clubs

Nom du Club	Montant	Motifs
GCHM Hassi Messaoud	500 DA	Conduite Incorrecte de l'Equipe Article 130 RCFA.

Affaire n°031/ Match : CHBA Hassi Ben Abdallah / MCN'goussa (Sen) du 30/12/2023

Joueurs Avertis

Nom Prénoms	N° Licences	Clubs	Sanctions
-ZIDI Amar	J-1289	MCN'G	Anti Jeu

Joueurs Exclis

Nom Prénoms	N° Licences	Clubs	Sanctions
-HALIMI Riad Abdelghani	J-0985	MCN'G	01 M/F pour Cumul de Cartons

Affaire n°032/ Match : MBHM Hassi Messaoud / ATO Ouargla (Sen) du 30/12/2023**Joueurs Avertis**

Nom Prénoms	N° Licences	Clubs	Sanctions
-MEHIRI Youef	J-0969	MBHM	Anti Jeu
-DJEDDI Abdelkader	J-0948	MBHM	Jeu Dangereux
-BENSEDIRA Salah-Eddine	J-0971	MBHM	Jeu Dangereux
-CHENNOUF Moncef	J-0924	ATO	Anti Jeu
-HAOUED MOUISA Med Tay.	J-0928	ATO	Jeu Dangereux

Affaire n°033/ Match : RCHM Hassi Messaoud / OSO Ouargla (Sen) du 30/12/2023**Joueurs Avertis**

Nom Prénoms	N° Licences	Clubs	Sanctions
-DOUIB Achraf	J-0173	OSO	Anti Jeu

Joueurs Exclus

Nom Prénoms	N° Licences	Clubs	Sanctions
-BRIKI Abdallah	J-0250	RCHM	02 M/F pour Jeu Brutal

Affaire n°034/ Match : EGSO Ouargla / NRB H/B/Abdallah (Sen) du 30/12/2023

- Vu la feuille de match,
- Vu le Rapport de l'Arbitre,
- Vu le rapport du Délégué,
- Vu le rapport du club EGSO Ouargla ;
- Attendu que la rencontre n'a pas eu sa durée réglementaire,
- Attendu que à la 88 eme minute de jeu l'arbitre a accordé un penalty a l'équipe visiteuse (NRBHBA H/B/Abdallah),
- Attendu que l'équipe local a contesté le penalty et refusant de reprendre la partie ;
- Attendu que l'Arbitre signale sur le rapport et la feuille de Match l'expulsion de deux (02) Joueurs de l'équipe de l'EGSO Ouargla :
- SAIB Bouhafs licence n°0813 pour Insulte envers officiel.
- MADANI Ahmed Toufik licence n°0956 pour cracha envers officiel.
- Attendu que l'arbitre après un laps de temps accordé a l'équipe de reprendre le jeu, cette dernière a refusé, l'Arbitre a mis fin a partie pour refus d'obtempéré.

Par ces motifs et en application de l'Articles 122 la commission décide

- Match perdu par pénalité à l'équipe de l'EGSO Ouargla pour en attribuer le gain a l'équipe du NRBHB qui marque 03 points et 03 Buts.
- Défalcation de 03 Points a l'équipe de l'EGSO Ouargla
- Amende de Trente Mille Dinars (30.000,00 DA) a l'équipe de l'EGSO Ouargla payable dans un délai d'un (01) Mois à compter de la date de la Publication du BO

Joueurs Exclus

Nom Prénoms	N° Licences	Clubs	Sanctions
-SAIB Bouhafs	J-0813	EGSO	04 Matches Fermes pour Mauvais Comportement envers Officiel + Amende de 5.000 DA payable dans un délai de 01 Mois A/C de la publication du BO
-MADANI Ahmed Toufik	J-0956	EGSO	06 Mois de Suspensions Fermes pour Crachat envers Officiel + Amende de 10.000 DA payable dans un délai de 01 Mois A/C de la publication du BO

TRAITEMENT DES AFFAIRES DISCIPLINAIRES
DIVISION HONNEUR « SG B »

Affaire n°035/ Match : AJZ Zaouiet S/Abed/USH El Harhira (Sen) du 16/12/2023

Joueurs Avertis

Nom Prénoms	N° Licences	Clubs	Sanctions
-BENAMOR Kousay	J-0527	USH	Anti Jeu

Joueurs Exclus

Nom Prénoms	N° Licences	Clubs	Sanctions
-NAILI Belkhir	J-1233	AJZ	01 M/F pour Cumul de Cartons

Affaire n°036/ Match : CSBT Temacine / AJZ Zaouiet S/Abed (Sen) du 30/12/2023

Joueurs Avertis

Nom Prénoms	N° Licences	Clubs	Sanctions
-DJABOU Abdelmoumene	J-1141	CSBT	Jeu Dangereux
-ACHBI Riad	J-1334	AJZ	Anti Jeu
-GUELBI Abdelkader	J-1482	AJZ	Anti Jeu

Affaire n°037/ Match : IRBEA El Alia / CRBT Taibet (Sen) du 30/12/2023

Joueurs Avertis

Nom Prénoms	N° Licences	Clubs	Sanctions
-OUADANE Med Yahia	J-1087	IRBEA	Anti Jeu

Affaire n°038/ Match : USH El Harhira / JSG Goug (Sen) du 30/12/2023

Joueurs Avertis

Nom Prénoms	N° Licences	Clubs	Sanctions
-BOUREZAK Fares	J-0525	USH	Anti Jeu
-FETIMI Bachir	J-1296	JSG	Anti Jeu

Note Aux Associations

Rappel de l'Article 133 : Amendes

Les amendes infligées à un club doivent être réglées dans un **délai de trente (30) jours** à compter de la date de notification ou la publication du Bulletin Officiel.

Passé le délai de trente (30) jours et après une dernière mise en demeure pour paiement sous huitaine, la ligue **défalquera un (01) point par mois de retard à l'équipe seniors du club fautif.**

Si le club n'a pas apuré le paiement de ses amendes avant la fin du championnat en cours, son engagement pour la saison sportive suivante demeure lié au règlement de ses dettes envers la ou les ligues concernées.

Le Secrétaire C-D

Ahmed HALIMI

Le Président C-D

Med MESSAOUDI